



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Une séance de consultation publique se tiendra à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 1^{er} mars 2018, à 19h. Lors de cette séance, les citoyens intéressés seront invités à se prononcer sur le projet de règlement qui sera présenté.

Le projet de règlement vise à modifier les dispositions relatives à l'abattage d'arbre dans la zone C2-212

La zone visée se situe au nord de la route 219 et est délimitée à l'ouest par une partie du lot 595 et à l'est par le chemin de fer ainsi que la limite du territoire séparant Saint-Cyprien-de-Napierville et Napierville.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 21^e jour de février 2018.


James L. Lacroix

Directeur général et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télec. : (450) 245-7824